

MAIRIE DE PORT-VILLEZ

10 Route Nationale 15

78270 PORT-VILLEZ

Port-Villez, le 7/12/2018

L'an deux mil dix-huit, le sept décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. CHEVALLIER Michel

Etaient présents : M. CHEVALLIER, F. LEFEBVRE, J. GARDIE, L. VERDURE, A. BODEVIN, B. BOUVERY, T. WURTZ, B. GABET, R. DELAFOSSE.

Absente excusée : M. DUMBOVSKI

A été élu secrétaire : F. LEFEBVRE

Compte-rendu de la réunion du vendredi 7 décembre 2018.

I) Adhésion de Cernay-la-Villez au SEY

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'adhésion de Cernay-la-Ville au SEY.

II) Indemnité de conseil de Madame THALY

Le conseil municipal accorde à l'unanimité 100 % de l'indemnité de Madame THALY.

Examen de devis pour élagage des divers arbres sur la commune

Le conseil municipal à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise VANDAMME pour l'élagage des châtaigniers et d'un noyer à Port-Villez pour un montant de 3 900 euros TTC.

III) Attribution des fonds de concours de la CCPIF à Chaufour, Jeufosse et Gommecourt.

Le Conseil municipal approuve l'attribution de fonds de concours par la CCPIF aux communes de

- Chaufour pour réfection du vitrage de la salle des fêtes
- Gommecourt pour la réalisation d'un parking à la bibliothèque
- Jeufosse pour l'aménagement d'une salle d'archives.

La séance est levée à 22 heures.

Le Maire,
M. CHEVALLIER.